

À la veille de la COP21, Guillaume Sainteny, spécialiste de l'environnement, publie un livre très argumenté pour contester le primat du réchauffement climatique dans nos priorités environnementales.



TÊTE À TÊTE
Charles Jaigu
cjaigu@lefigaro.fr

Il a le visage de son père, le même profil altier, et tout en nez doublé de la haute taille, qui ne se mesure qu'au décimètre gaullois. Son père, Jean Sainteny, était le représentant du général de Gaulle en 1945 face à Hồ Chi Minh pour tenter de maintenir le Vietnam dans l'Empire français. Ce fut un échec. Son fils Guillaume, 57 ans, n'était pas né en ces temps lointains. Adulte, il s'intéressa très vite aux politiques environnementales, dans un milieu politique et intellectuel qui en restait assez éloigné. Cela lui vaut parfois de retourner au Vietnam, un pays très exposé aux défis liés à la biodiversité. Sainteny a développé son expertise de ces sujets dans l'administration française, notamment au ministère de l'Environnement, et il est maintenant un consultant à son compte. On lui doit plusieurs ouvrages, dont une somme sur le développement durable et l'éco-fiscalité. Il publie ces jours-ci un livre utile sur les vraies priorités d'une écologie intégrale – entendre par là le fait que la protection de la nature doit être prise en compte par tous les aspects de nos choix collectifs, de la fiscalité aux transports, de l'habitat à l'agriculture.

On a trouvé un climato-relativiste

Sainteny étaye son livre d'acronymes en tous genres et de statistiques abondantes, ce qui le rend moins comestible. Il voulait se prémunir contre le risque de virer vers le pamphlet où la vérocité des assertions, soutenue par des références précises, laisse la place aux effets de manches et au bagout du polémiste. Qu'on ne se y trompe pas : il ne joue pas la partition de Claude Allègre et des innombrables climato-sceptiques qui nient les effets de l'action humaine sur le climat, par allergie à l'idée qu'un consensus scientifique puisse être instrumentalisé par quelques ayatollahs verts. L'auteur est d'ailleurs un grand défenseur d'une véritable écofiscalité, qui aurait le mérite de limiter aussi bien les fameuses émissions de gaz à effet de serre que la pollution. Cette refonte fiscale mériterait d'être portée au niveau national. Qui oserait proposer l'abolition de l'impôt sur le revenu pour lui substituer une taxe carbone universelle ? Quand on nous explique que la politique ne peut plus rien, ne s'agit-il pas d'un vrai débat de société ?

En attendant, Sainteny martèle surtout une idée simple. L'action humaine sur la planète est à quintuple détente : sur la pollution de l'air et celle de l'eau, sur la déforestation, la biodiversité, et finalement sur le climat. La question du climat est la dernière venue dans l'ordre des bouleversements suscités par la prospérité de l'espèce humaine sur la planète Terre. « Je constate que le dérèglement climatique n'est pas la cause,

mais la conséquence des autres crises écologiques », nous dit Sainteny. Ainsi, par exemple, la déforestation est-elle responsable de « 20 % des émissions supplémentaires de gaz à effet de serre ». Cela fait donc de lui, selon la bonne formule de Jean-Louis Boulanger, « un climato-relativiste ».

Ce premier constat en amène un autre : pourquoi s'obséder de la seule question des émissions de gaz à effet de serre ? À quelques semaines de l'ouverture de la COP21, la vanité du multilatéralisme climatique saute aux yeux. Pourquoi tant d'envoies sur le climat, et si peu sur le reste ? Et à quoi servent-elles, sinon à créer une chambre d'écho médiatique mondiale qui mobilise un petit peu de notre temps d'attention disponible ? Car ce n'est pas la pression diplomatique internationale qui a fait bouger la Chine dans la bonne direction ces dernières années. Ce sont les catastrophes environnementales – et notamment la pollution – qui ont contraint les autocrates chinois à adopter une ligne différente. De même, si la France est de loin la meilleure élève de la classe, c'est pour des raisons « très antérieures à l'instauration d'une politique climatique, comme le développement du nucléaire, de l'hydro-électricité, la désindustrialisation, les efforts d'efficacité énergétique qui ont suivi la crise pétrolière, et un climat tempéré ».

Bref, la COP21 remue beaucoup d'air, mais ne change pas le fond de l'air. En 2009, la conférence sur le climat avait obtenu un « Fonds vert » de 100 milliards de subventions pour lutter contre le gaz à effet de serre dans les pays émetteurs. Aujourd'hui, il est encore question de le renforcer. « Il vaudrait mieux obtenir la diminution des subventions publiques aux énergies fossiles, qui représentent 548 milliards de dollars dans le monde, dont 90 % sont versés dans les pays émergents, qui sont aussi des pays producteurs », écrit Sainteny. « Si ces subventions étaient abandonnées d'ici à 2020, outre les économies d'énergie et la réduction de la pollution qui en résulterait, les émissions mondiales de gaz à effet de serre seraient réduites de 5,8 % », explique-t-il.

Plutôt que de s'agiter en palabres globales, Sainteny défend l'idée qu'on serait mieux inspirés de penser des politiques adaptées à nos territoires respectifs. Il se défend d'un souverainisme environnemental – « la Corée plutôt que le Zambèze », comme on disait jadis – mais il souligne néanmoins avec

pertinence qu'aujourd'hui, en ces temps de lutte contre les seules émissions de gaz à effet de serre, « les bénéfices de la politique environnementale deviennent de moins en moins nationaux ». Pourquoi la France, dont l'électricité est déjà décarbonée à 92 %, devrait-elle engourdir des budgets dans l'amélioration de ce résultat ? Serait-ce pour écouler la production d'éoliennes venues d'Allemagne ? Mauvaise idée ! À force de concentrer le tir sur le seul climat, on en oublie des biens communs qui relèvent directement de notre patrimoine national, et où les résultats nationaux sont médiocres, comme le souligne Sainteny. C'est le cas pour la qualité de l'air, de l'eau, mais aussi pour la biodiversité, où la France est très exposée à cause des territoires d'outre-mer, qui sont des trésors de la nature, et notamment la Guyane ou la Nouvelle-Calédonie. Conclusion : « Rien en France ne paraît justifier le primat climatique. » Ce constat, Sainteny le fait en soulignant qu'il n'y a jamais eu « de grand débat national là-dessus, cela s'est fait de façon insensible ». Ce glissement progressif vers l'injonction climatique permet à « certains intégristes de justifier des atteintes à d'autres secteurs de l'environnement ». Sainteny donne l'exemple du diesel, désormais bien connu, et qu'on a laissé prospérer car il émet désormais moins de CO₂, sans reconnaître qu'il produit d'autres microparticules polluantes et nocives pour la santé publique. Mais la protection des paysages est un autre sujet. Dans un pays qui a inventé le concept de site classé dans les années 1930, le patrimoine paysager doit rester une priorité, surtout dans une économie qui mise sur le tourisme plus que les autres. Sainteny nous apprend que les seules entorses à la loi littorale ont été justifiées par les écolos au nom du climat, pour autoriser la construction d'éoliennes.

Je constate que le dérèglement climatique n'est pas la cause, mais la conséquence des autres crises écologiques

GUILLAUME SAINTENY



S. SORIANO/LEFIGARO



« LE CLIMAT QUI CACHE LA FORÊT »
Guillaume Sainteny,
Éditions
Rue de L'Échiquier,
268 pages, 18 €.